

**Q16** sedo a) Le prix d'enregistrement actuel n'est pas un frein à l'enregistrement pour la plupart des usagers. Les bureaux d'enregistrement proposent en général le .fr pour un prix compris aux alentours de 15 euros. Il n'est pas dit qu'une baisse du tarif au niveau du registrar se répercute de manière équivalente chez tous les bureaux d'enregistrement. L'important est que les tarifs restent compétitifs par rapport à ceux pratiqués par les autres registres, notamment ceux qui pourraient constituer une alternative au .fr : .com et .net.

sedo b) Non. L'idéal serait évidemment de demander au registre de ne pas augmenter le prix de l'extension. Mais cela doit prendre en compte la situation économique globale et celle du registre, et ne doit pas se faire aux dépens des autres objectifs du registre en termes de qualité. Le prix doit rester en revanche compétitif.

sedo

sedo

sasi a) le prix est OK

sasi b) engagement à stabiliser

sasi

sasi

open-it Les tarifs actuels du .fr ne sont pas un frein à son développement. L'élément déterminant est la perception de son intérêt économique. Il est intéressant de noter que nombre d'entreprises, bien que disposant de leur « .fr », préfèrent rediriger leur trafic sur le .com par exemple.

open-it Dans le cas du « .mQ » en particulier, l'évolution est surtout à baser sur le renforcement du commerce de proximité, et donc de domaines prioritairement tournés vers le marché local.

open-it Dans cette optique, l'accent doit surtout être mis sur la communication et le marketing de l'extension « .mQ » en particulier.

open-it b) La politique tarifaire doit rester la compétence de l'Office local.

open-it La politique tarifaire appliquée pour les « .gp » et « .gy » semble adaptée au contexte régional. Open it Martinique propose d'adopter une politique semblable pour le .mq.

open-it

open-it

mediaserv a) Une baisse des coûts du nom de domaine n'aura pas d'impact sur l'évolution de mediaserv l'extension .fr, car l'achat d'un .fr est motivé avant tout par l'aspect national de mediaserv l'extension.

mediaserv Le choix entre un .com et un .fr n'est pas basé sur le coût.

mediaserv b) La pratique de la libre concurrence tarifaire orientera automatiquement les offices mediaserv d'enregistrement vers une tarification basse. Par ailleurs, les niveaux tarifaires constatés mediaserv sur le .gp ne semblent pas poser de problème sur le plan local.

mediaserv

mediaserv

mail-club a) La baisse de prix pour les autres extensions françaises hormis .FR pourrait accélérer leurs développements. Le prix d'achat actuel du .FR est assez bas, à la même hauteur qu'un .COM, .DE ou .EU. Une nouvelle baisse n'aurait qu'un impact symbolique.

mail-club b) Il faut imposer au futur registre un engagement de stabilité des tarifs actuels.

mail-club

mail-club

isofrance L'attractivité du .fr repose notamment sur une politique tarifaire proche des autres extensions, notamment génériques. C'est un élément de choix important, notamment pour les particuliers et petites structures.

isofrance Pour autant, la baisse constante du tarif du .fr s'est faite sans contrainte réglementaire, par le jeu de la gouvernance en vigueur à l'AFNIC.

isofrance Une gouvernance à forte participation des acteurs garantirait cette évolution.

isofrance

isofrance

inria-renatka) Non car le coût pour l'utilisateur final vient pour l'essentiel de la prestation du BE.

inria-renatkb) Oui certainement.

inria-renater

inria-renater

fce telecon L'évolution des tarifs du registre est effectivement un facteur fondamental pour le

face telecondéveloppement des extensions françaises dans la mesure où elle peut être répercutée sur face teleconl'utilisateur final. Elle ne doit cependant pas se faire au détriment de la spécificité et de face teleconla politique de confiance attachée à cette extension.

face telecom

face telecom

France larç, Probablement non. Ce qui a un impact qui perdurerait est l'opacité résultante des "bureaux France larçd'enregistrement" qui font beaucoup de choses différentes sous couvert d'un pseudo label et France larçpour conserver leur marge.

France larçIl ne devrait y avoir aucun autre flux financier concernant l'enregistrement et la publication France larçdes noms de domaine autre que leur paiement au même tarif pour tous, incluant la cotisation France larçAFNIC du registrant.

France larçCeci permettrait la transparence des prestations ajoutées et la libération des prix de ceux qui France larçpratiquent un réel service.

France larçb, Non. Ce serait une politique d'encadrement des prix qui serait sans doute en violation de France larçnombre de règles économiques et d'engagements politiques. Par voie de conséquence, ceci France larçrendrait l'Etat indirectement responsable des situations des entreprises qui pourraient en France larçdécouler.

France large

France large

dotanco a)

dotanco L'évolution des tarifs est clairement un facteur très important, avec dotanco l'absence de restrictions, et très favorable en vue du développement dotanco d'une extension.

dotanco Il faut cependant faire attention, comme déjà évoquée précédemment, dotanco aux différences entre prix registres, et prix pour le client final, dotanco ce dernier achetant rarement un nom de domaine nu sans autres dotanco prestations, ce qui fait que le prix du nom de domaine est souvent dotanco « noyé » dans un prix plus globla, ce qui permet aussi à dotanco l'intermédiaire (le bureau d'enregistrement) de ne pas forcément dotanco répercuter (quand c'est à la baisse) les prix du registre. dotanco Par rapport au prix actuel aux alentours de 5 euros, il est peu dotanco probable qu'une baisse supplémentaire change beaucoup de chose, dotanco compte-tenu du fait que le prix actuel est dans la moyenne des autres dotanco extensions (et donc la concurrence entre extensions, si concurrence dotanco il y a, ne s'effectue plus sur des critères tarifaires mais davantage dotanco sur les critères de facilité d'obtention d'un nom de son choix - peu dotanco de contraintes - et d'image/de popularité de l'extension, le .COM dotanco continuant de jouir de l'avantage du premier arrivé, alors que le dotanco .BIZ ou le .INFO jouissent plutôt d'images négatives comme repaires à dotanco spammeurs ou sites web douteux), et représente en général une part minimale du prix total dotanco payé par le client (lors de prestations globales où le nom de domaine dotanco n'est finalement qu'un produit d'appel).

dotanco On a pu remarquer, par exemple pour le .INFO ou le .BE, que lors de dotanco promotion majeure (domaine à 1 euro ou 1\$), il y avait certes un dotanco afflux de nouveaux enregistrements... mais avec des taux de dotanco renouvellement une année plus tard bien plus faibles que le taux dotanco moyen habituel.

dotanco Ce genre de promotion n'a plutôt tendance qu'à attirer les dotanco cybersquatteurs qui en profitent largement, alors que pour un client dotanco final qui va payer une prestation globale à hauteur de plusieurs dotanco dizaines ou centaines d'euros par mois ou par année, une différence dotanco de quelques euros ne sera pas significative.

dotanco b)

dotanco L'appel à candidature ne devrait pas fixer trop distinctement de dotanco politique tarifaire que les registres devraient appliquer, afin de ne dotanco pas perdre trop de souplesse.

dotanco Les engagements ne devraient donc pas nécessairement être chiffrés  
dotanco (comme indiqué au point a ci-dessus un objectif de baisse par rapport  
dotanco au prix du .FR existant n'a pas grand intérêt en pratique) mais basés  
dotanco plutôt sur des grandes lignes comme :

dotanco - adéquation des prix par rapport aux coûts, et donc ajustement des  
dotanco prix en fonction des coûts

dotanco - utilisation de l'excédent budgétaire dans des axes bien précis de  
dotanco financement de projets de recherche ou connexes au registre (ex:  
dotanco déploiement d'ENUM) ou de collaboration inter registres (en  
dotanco particulier si toutes les extensions sont ventilées entre plusieurs  
dotanco registres)

dotanco - éventuellement offres promotionnelles, organisation de  
dotanco conférences/réunions en rapport avec l'extension et notamment dans  
dotanco l'optique d'augmenter sa visibilité,  
dotanco etc.

dotanco Dans tous les cas de figure, les prix devraient découler d'une  
dotanco concertation entre registre, utilisateurs finaux et bureaux  
dotanco d'enregistrement, et non pas être imposé par le registre et dévoilé  
dotanco au dernier moment aux bureaux.

dotanco De même, les excédents ou une partie du budget devraient pouvoir être  
dotanco affectés selon des décisions prises en commun par tous les acteurs et  
dotanco non de manière unilatérale par le registre.

dotanco  
dotanco

dataxy \* une baisse du prix n'aurait aucune incidence sur le développement de la zone fr , une  
dataxy augmentation en revanche aurait un impact négatif,

dataxy \*un engagement de la part du registre de plafonner le prix serait une bonne initiative,  
dataxy

dataxy

cci-martiniOui les futurs offices d'enregistrement doivent s'engager sur une politique tarifaire.

cci-martinique

cci-martinique

cahri a) Oui.

cahri b) Non

cahri

cahri

apdui - une baisse du prix n'aurait aucune incidence sur le développement de la zone fr , une  
apdui augmentation en revanche aurait un impact négatif,

apdui - un engagement de la part du registre de plafonner le prix serait une bonne initiative,  
apdui

apdui

apdui

afnic a

afnic La réduction tarifaire est l'une des mesures qui a permis de renforcer l'attractivité  
afnic du .fr.

afnic En raison de son statut à but non lucratif, l'AFNIC maintient des tarifs orientés vers  
afnic ses coûts. Les gains de productivité réalisés par l'AFNIC sont ainsi rétrocédés à ses  
afnic clients et utilisateurs sous la forme d'une baisse drastique des tarifs pratiqués. Ceux-ci  
afnic se situent dans la moyenne européenne.

afnic À rebours de la tendance à la baisse des prix sur les extensions nationales  
afnic (.eu, .fr, .es, .ch...), les tarifs des TLD génériques (.com, .net, .info, .biz et .org) sont  
afnic en augmentation. Le prix du .biz a été majoré en 2007 de 7 % (pour se fixer à 6,42\$),  
afnic et celui du .org devrait prochainement augmenter de 10 % pour atteindre 6,75 \$.

afnic En l'état des connaissances sur le marché des noms de domaine, il est très délicat de  
afnic prédire l'impact d'une baisse de tarifs. Les hausses de tarifs, pour leur part,  
afnic pénalisent principalement les bureaux d'enregistrement pratiquant des tarifs bas, qui  
afnic doivent les répercuter sur leurs clients, souvent des particuliers et des TPE.

afnic b  
afnic Vus les éléments évoqués ci-dessus, il est sans doute légitime de considérer que la  
afnic politique tarifaire atteint un seuil de satisfaction qui garantit de bonnes conditions  
afnic d'accès au marché. La question tarifaire ne constitue plus un frein au développement  
afnic du .fr même s'il reste un enjeu important.  
afnic Il ne paraît donc pas opportun de fixer dans les clauses de l'appel de candidatures  
afnic des conditions tarifaires. Les propositions des candidats pourront cependant  
afnic utilement être comparées sur ces critères.  
afnic  
afnic  
acsel Descendre en dessous de 5 euros ne paraît pas une mesure de portée significative  
acsel pour l'utilisateur du nom de domaine, puisque celui-ci passe par un bureau  
acsel d'enregistrement qui facture une prestation globale. Il est néanmoins très souhaitable que  
acsel les tarifs de l'office d'enregistrement soient publics et puissent être largement connus de  
acsel tous  
acsel  
acfc-ccip a) Les tarifs aux usagers sont globalement peu élastiques à l'évolution des « prix de  
acfc-ccip gros » (office d'enregistrement vers bureaux d'enregistrement) mais on peut  
acfc-ccip espérer des économies de coûts via la mutualisation (notamment gestion des  
acfc-ccip différentes extensions métropole et outre mer)  
acfc-ccip b) Non. Il faut laisser une autonomie de gestion à l'office d'enregistrement, qui  
acfc-ccip établira sa politique tarifaire en concertation avec les parties prenantes.  
acfc-ccip  
acfc-ccip  
o6-12 Sans avis.  
o6-12  
o6-12  
spt-wf a) pas d'avis.  
spt-wf b) Oui, un engagement de leur part par rapport aux tarifs qu'ils devront pratiquer sera  
spt-wf nécessaire, un engagement surtout sur une politique tarifaire orientés vers les coûts.  
spt-wf  
spt-wf  
05-26-pp a) pour les options conduisant à des sommes réduites (10/20 euros), probablement que  
05-26-pp oui.  
05-26-pp Pour les tarifs plus élevés, 5 euros semblent négligeables.  
05-26-pp b) des tarifs proches des coûts réels, leur marge devant rester contenue par rapport à leurs  
05-26-pp coûts d'exploitation.  
05-26-pp  
05-26-pp  
pp-B1431Ca/ Oui, peut être mais le développement n'est pas une fin en soit, un trop  
pp-B1431Cfaible coût peut entraîner des abus  
pp-B1431Cb / Oui, on ne peut laisser l'office libre en la matière : engagement à pratiquer des tarifs  
pp-B1431Corientés vers les coûts et tarifs voisin des autres registres étrangers.  
pp-B143105-20B  
pp-B143105-20B  
pp-05-20 (a) la question suppose que le développement des extensions  
pp-05-20 françaises est un but en soi ce qui n'est pas le cas à mon avis.  
pp-05-20 (b) il faut une barrière pour éviter une exploitation commerciale avec  
pp-05-20 inflation des tarifs (et uniquement ceci).  
pp-05-20  
pp-05-20  
pp-05-05 A – La baisse des tarifs serait certainement un plus pour la diffusion du « .fr ». Il est  
pp-05-05 effectivement beaucoup plus cher de passer par un provider français que  
pp-05-05 B - Oui  
pp-05-05  
pp-05-05

pp-04-29 a) clairement oui, les tarifs à 30 euros sont purement et simplement prohibitifs.

pp-04-29 b) oui, même si la concurrence naturelle y contribuera

pp-04-29

pp-04-29

pp06-24B \* une baisse du prix n'aurait aucune incidence sur le développement de la zone fr, une

pp06-24B augmentation en revanche aurait un impact négatif,

pp06-24B \* un engagement de la part du registre de plafonner le prix serait une bonne initiative.

pp06-24B

pp06-24B

06-24-pp a) je ne crois pas

06-24-pp b) non (si l'on « ouvre » c'est qu'on croit aux vertus de la concurrence, soyons

06-24-pp logiques ...)

06-24-pp

06-24-pp

06-13-pp particuliers détenir une dizaine de domaines, ce qui avec des redevances annuelles pèse. Les

06-13-pp particuliers sont les utilisateurs les plus nombreux des domaines gTLD, cette tendance est

06-13-pp naturelle pour toutes les extensions.

06-13-pp Re: b. Oui pour un engagement à pratiquer des tarifs orientés vers les coûts. Mais il est aberrant

06-13-pp de demander à un OE de baisser les prix si financièrement cela n'est pas possible, c'est une

06-13-pp faillite. En revanche il faut limiter strictement le travail d'un OE à son métier de registre, rien

06-13-pp d'autre.

06-13-pp

06-13-pp

indom La question est fondamentale. Certains acteurs du marché considèrent en  
indom effet qu'il faut tendre vers la gratuité du nom de domaine. D'autres, dont  
indom nous faisons partie, pensent au contraire qu'il faut le valoriser. Le nom de  
indom domaine, point d'entrée incontournable vers l'Economie Numérique, actif qui  
indom est à l'Internet ce que la marque est à l'économie « non virtuelle », ne peut se  
indom résumer à un produit d'appel. Il ne doit pas être uniquement utilisé comme  
indom un stratagème commercial pour vendre d'autres produits ou services.  
indom Les opérations de baisses de prix extrêmes n'ont d'ailleurs pas tendance à  
indom donner les résultats escomptés. Prenons-en les cas les plus extrêmes : les  
indom opérations de gratuité mises en place par les registres directement. La seule  
indom pratiquée dans l'histoire de l'AFNIC – sur le .NOM.FR – a été un fiasco.  
indom Celles mises en place par les registres du .BE ou du .INFO ont générées un  
indom volume artificiel, qui n'a pas été maintenu lorsque les noms enregistrés  
indom gratuitement ont dû être renouvelés. Pourquoi ? Ces opérations ont  
indom dénaturées le produit, n'incitant nullement les réservataires de noms  
indom gratuits à les utiliser, et donc à les renouveler.  
indom Pour le registre en charge d'une extension, pour les registrars qui composent  
indom son réseau de vente, le nom de domaine doit être un produit sur lequel on  
indom investit afin d'en développer la qualité technique (aspect crucial pour le bon  
indom fonctionnement de l'Internet), afin de garantir l'innovation, afin d'accroître le  
indom savoir-faire et l'expertise des équipes. A tous les niveaux de la chaîne  
indom d'enregistrement, il faut pouvoir financer les équipes, les développements et  
indom les infrastructures.  
indom Il s'agit de trouver un bon équilibre entre des prix suffisamment attractifs  
indom pour permettre au marché de se développer, tout en restant à un niveau  
indom permettant de maintenir une réelle activité économique et des emplois. A ce  
indom titre, les actuels tarifs « registre » de l'AFNIC nous paraissent suffisamment  
indom bas, surtout à une époque où l'on voit les grands registres internationaux en  
indom charge des extensions génériques relever leurs tarifs pour maintenir la  
indom 21  
indom qualité technique et de service .  
indom Dans le cadre du choix du futur gestionnaire des extensions françaises, une  
indom candidature proposant de pratiquer des tarifs nettement en-dessous de ceux

indom de l'AFNIC, sans doute dans l'espoir d'emporter le marché sur ce seul critère,  
indom nous paraîtrait très suspecte et de nature à ne pas permettre de garder le  
indom même niveau de service.

indom Faut-il imposer au registre des tarifs ? Cela ne semble pas réaliste. Si un  
indom registre a besoin de maintenir un certain prix pour assurer le développement  
indom de son extension, il doit pouvoir le faire et cela ne pourra que servir les  
indom utilisateurs de cette extension. Il est par ailleurs dans son propre intérêt de  
indom ne pas pratiquer des prix prohibitifs, car la concurrence entre les extensions  
indom pourra alors jouer au détriment du registre concerné.

indom Sur ce sujet, notre position reste donc celle d'une méfiance vis-à-vis  
indom d'un excès de régulation par l'état, sans pour autant permettre aux  
indom acteurs de fonctionner d'une façon qui pourrait nuire aux  
indom extensions elles-mêmes. Certes, le critère prix est un élément  
indom important dans le développement d'une extension. Mais il n'est pas  
indom le seul à prendre en compte. Pour INDOM, le nom de domaine est un  
indom actif à valeur ajoutée. Il doit être considéré comme tel.